

Réunion du conseil communal – 02.06.2021

Présents : Jean-Paul JOST (Schëtter Bierger), bourgmestre
Nora FORGIARINI (Déi Gréng), Serge THEIN (Schëtter Bierger), échevins
Gilles ALTMANN (CSV), Alie ALTMEISCH-BROEKMAN (Schëtter
Bierger),
Vic BACK (Schëtter Bierger), Serge EICHER (DP),
Jean-Pierre KAUFFMANN (DP), Claude MARSON (LSAP),
Liliane RIES-LEYDER (DP), Nicolas WELSCH (DP), conseillers

Alain DOHN, secrétaire communal

Information :

Monsieur le bourgmestre Jean-Paul JOST souhaite la bienvenue à la 6^{ième} séance du conseil communal en 2021 et informe les membres du conseil communal :

- que le 27 mai, les membres du conseil communal ont visité les chantiers de construction des futurs appartements et maisons communaux à coût modéré. Ces constructions se font dans le cadre de la construction du logement subventionné. Les travaux de construction des appartements destinés aux personnes 50+ seront achevés prochainement.
- qu' une promenade orchidée à Niederanven organisée pour le 30 mai par la Commission du 3^{ième} Age, de la Famille et des affaires sociales a rencontré un vif succès.

Madame Liliane RIES, conseillère et présidente de la commission, explique par la suite que la commission du 3^{ième} Age, de la Famille et des Affaires sociales a également, suite à un appel à projet, déposé un projet auprès du Ministère de la Famille sur l'adaptation de l'espace communal pour les personnes âgées. Ce projet a été retenu par le Ministère et sera subventionné de 5000,-€.

Ensuite Monsieur le bourgmestre Jean-Paul JOST donne connaissance :

- que la prochaine édition de la Nuit du sport aura lieu samedi prochain, 5 juin 2021. L'organisation est assurée cette année-ci par Maison des Jeunes de Schuttrange. Tout citoyen est invité à participer. Monsieur le bourgmestre remercie tous les organisateurs et bénévoles pour leurs efforts.
- qu'en date du 16 juin, les membres du conseil communal participeront à une réunion de travail avec un représentant du "House of Entrepreneurship" à propos des aides financières étatiques destinées aux entreprises locales dans le cadre de la crise sanitaire.
- que le 23 juin, la fête nationale sera célébrée. A cause de la crise sanitaire, les festivités se présenteront sous forme réduite.
- que les bons d'achats d'une valeur de 20€, à faire valoir auprès des entreprises locales, ont été distribués à tout citoyen. Jusqu'à présent, 90 bons ont déjà été échangés.

- que dans le cadre de la loi COVID-19 en vigueur, le collège des bourgmestre et échevins propose aux habitants de la commune de Schuttrange de réaliser un test antigénique rapide gratuit, accompagné d'un certificat.
- qu'à l'occasion de la campagne de vaccination nationale, le service Syriexpress de la Commune de Schuttrange propose aux citoyens, vulnérables et âgés de plus de 70 ans, de notre commune un service de transport qui les emmènera dans un centre de vaccination. 113 citoyens ont profité de ce service.
- que le collège des bourgmestre et échevins aura sous peu un rendez-vous avec le Ministre du Transport, Monsieur François Bausch, afin de discuter la problématique des nuisances sonores émises par l'aviation sportive et commerciale et à limiter l'impact du bruit environnemental sur le citoyen.

Par la suite, Monsieur le bourgmestre Jean-Paul JOST fait le point sur les chantiers communaux :

- Dans la "rue du village", le premier tronçon entre les rues "Um Kallek" et "rue de Canach" sera achevé prévisiblement mi-juillet. Monsieur JOST prie les citoyens d'excuser les inconvénients liés aux travaux de construction.
- La remise en état des premiers éclairages de passages piétons a été réalisée à Neuhaeusgen, "Kiischtewee", en suivra celui de la jonction « rue Principale » à « rue de Senningen » à Munsbach.
- Les travaux de construction du bassin de rétention des eaux pluviales entre l'aéroport et la station d'épuration débutera la semaine prochaine. A partir du 7 juin, l'accès au "Sauerbesch" du côté de la commune de Niederanven sera interdit.
- Certains équipements ludiques sur les aires de jeux pour enfants ont été renouvelés notamment à Neuhaeusgen et à Schuttrange.
- Le chantier de réaménagement dans la "rue de Beyren" à Uebersyren aboutira prochainement.
- Près du terrain de football à Munsbach, les travaux d'aménagement pour la piste cyclable "Pumptrack" ont débutés.
- Afin de garantir l'approvisionnement en eau potable durant les mois d'été, les forages d'analyse pour la nouvelle chambre de captage au "Birelergronn" ont été reportés après le congé collectif 2021. Pour la durée des analyses, l'ancienne chambre de captage devra impérativement être mise hors service.
- Les travaux pour la construction d'un bassin de rétention pour eaux usées au « Birelergronn » à Neuhaeusgen ont débuté. Le projet est mis en œuvre par le SIDEST.
- Les services communaux sont en train d'établir d'un devis pour le projet éducatif « Alpaka » en collaboration avec la Maison Relais et le « Jugendhaus » ainsi qu'une convention avec la Caritas.

Enfin, Monsieur JOST résume les dernières affaires du personnel communal :

- Monsieur Oliver PLEYER a débuté son travail le 1^{er} juin 2021 au sein du service technique communal, auprès de la conciergerie du campus scolaire « An der Dällt » ;
- Monsieur Gilles KHALKI, affecté au service des eaux, a demandé démission de ses fonctions.

Ajout de 3 points supplémentaires à l'ordre du jour :

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins, le conseil communal à l'unanimité ajoute les points suivants à l'ordre du jour de la présente séance :

- No 5.1. : Décision concernant le poste de fonctionnaire communal dans la

carrière du chargé d'étude, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique en tant que gestionnaire de projets et de chantiers ;

- No 5.2. : Confirmation d'un règlement temporaire d'urgence de la circulation communale à Neuhaeusgen, rue Principale ;
- No 5.3. : Décision sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain à Schrassig « rue de Luxembourg »

1. Environnement et développement durable

1.1. Présentation du Comité de pilotage Natura 2000 (COFIL) « Moselle, Syr & Luxembourg Est »

Le conseil communal prend connaissance de l'objectif principal des Comités de Pilotage Natura 2000 et notamment du nouveau COFIL « Moselle, Syr & Luxembourg Est ». Cet objectif est la création d'une plateforme régionale, dynamique et proactive, permettant une meilleure implication des acteurs locaux, communaux et régionaux, afin de favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des exigences écologiques, économiques, sociales, culturelles et régionales dans les zones Natura 2000.

1.2. Nomination d'un représentant au Comité de pilotage Natura 2000 « Moselle, Syr & Luxembourg Est »

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins, le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Madame Nora FORGIARINI en tant que représentante de la commune de Schuttrange auprès Comité de pilotage Natura 2000 « Moselle, Syr & Luxembourg Est ».

2. Affaires sociales

2.1. Présentation du processus pour la révision du Plan Communal Jeunesse

Le conseil communal prend connaissance la procédure élaborée en étroite collaboration avec la Commission de la Jeunesse pour la révision du Plan Communal Jeunesse présenté par la société coopérative « de Reso ». L'objectif est d'identifier les besoins des jeunes et de développer des mesures, des actions pour mener une politique jeunesse basée sur les besoins.

2.2. Approbation d'un devis pour la réalisation du Plan Communal Jeunesse

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuve le devis établi par la société coopérative « de Reso » au montant de 52.892,78 € TTC dans le cadre de l'élaboration d'un tel plan.

3. Schëtter Maart

3.1. Approbation d'un règlement communal sur l'organisation du marché « Schëtter Maart »

Le conseil communal arrête à l'unanimité le règlement communal sur l'organisation du marché du frais. La première édition du « Schëtter Maart » aura lieu samedi, 11 septembre 2021 de 09h00 à 13h00 sur la place de l'église à Schuttrange.

4. Urbanisme

Approbation de la convention et du projet d'exécution du plan d'aménagement particulier nouveau quartier « Rue de Luxembourg » portant sur des fonds sis à Schrassig, rue de Luxembourg (art.36 de la loi modifiée du 19/07/2004).

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le projet d'exécution du plan

d'aménagement particulier « rue de Luxembourg » à Schrassig et d'accepter la convention signée en date du 27 mai 2021 avec les maîtres d'ouvrage.

5. Décision concernant le poste de fonctionnaire communal dans la carrière du chargé d'étude, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique en tant que gestionnaire de projets et de chantiers

Le conseil communal décide à l'unanimité :

- de charger le collège des bourgmestre et échevins d'engager un futur titulaire au poste de chargé d'étude, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique en tant que gestionnaire de projets et de chantiers, sous le statut du salarié communal ;
- de charger le collège des bourgmestre et échevins de conclure avec le futur titulaire un contrat de travail à durée déterminée d'une année, renouvelable, afin que le candidat puisse se soumettre à l'examen d'admissibilité prévu par la loi pour accéder au statut du fonctionnaire communal, catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique ;
- de fixer la rémunération du salarié en exécution du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux. L'agent à recruter sera classé dans le groupe d'indemnité A1, sous-groupe scientifique et technique, à 320 points indiciaires, correspondants à l'indemnité de stage prévue pour les employés communaux.

6. Confirmation de règlements temporaires d'urgence de la circulation communale

Le conseil communal décide à l'unanimité à l'unanimité de confirmer les modifications urgentes du règlement communal de la circulation, arrêtées le

- 30 avril 2021 par le collège des bourgmestre et échevins concernant la circulation dans la « rue du Village » à Schuttrange, du 1er mai 2021 jusqu'au 31 juillet 2021;
- 5 mai 2021 par le collège des bourgmestre et échevins concernant la circulation dans la « rue de Beyren » à Uebersyren, à partir du 9 mai jusqu'à la fin des travaux ;
- 10 mai 2021 par le collège des bourgmestre et échevins concernant la circulation dans la « rue du Parc » à Munsbach, du 17 mai jusqu'au 21 mai 2021 ;
- 12 mai 2021 par le collège des bourgmestre et échevins concernant la circulation dans la « rue du Principale » à Neuhaeusgen, à partir du 12 mai jusqu'à la fin des travaux.

7. Décision sur l'exercice du droit de préemption concernant un terrain à Schrassig « rue de Luxembourg »

Le conseil communal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption relative à la vente d'un terrain, inscrit au cadastre de la commune de Schuttrange, section C de Schrassig, sous le numéro 395/875, lieu-dit « Schlassgewan ».

8. Proposition de réaffectation d'un(e) instituteur/institutrice dans l'enseignement fondamental, C 2-4, tâche 100%

Le conseil communal décide de proposer la réaffectation de Madame Anne MOES de Remich au poste vacant d'institutrice, tâche 100%, au cycle 2-4 dans l'enseignement fondamental de la commune de Schuttrange.

9. Proposition de réaffectation d'un(e) instituteur/institutrice dans l'enseignement

fondamental, C 2-4, tâche 100%

Le conseil décide de proposer la réaffectation de Madame Mary KARIER de Kehlen au poste vacant d'institutrice, tâche 100%, au cycle 2-4 dans l'enseignement fondamental de la commune de Schuttrange.

10. Proposition de réaffectation d'un(e) instituteur/institutrice dans l'enseignement fondamental, C 2-4, tâche 100%

Le conseil communal décide de proposer la réaffectation de Madame Marie THILL de Helmsange au poste vacant d'institutrice, tâche 100%, au cycle 2-4 dans l'enseignement fondamental de la commune de Schuttrange.

11. Questions écrites des conseillers

Néant.

**L'intégralité de la réunion du conseil communal de Schuttrange peut être suivie sur :
<https://www.schuttrange.lu/politique/seances-du-conseil-communal>**